

Department of Foreign Affairs  
and International Trade



Ministère des Affaires étrangères  
et du Commerce international

The Deputy Minister for Foreign Affairs certifies that this is a true copy of the *Adoption of Adjustments and Amendments to the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer, concluded at Montreal on 16 September 1987*, done at Montreal, September 1, 1997, the original of which is deposited in the Treaty Archives of the Government of Canada.

Le sous-ministre des Affaires étrangères certifie que la présente est une copie conforme de l'*Adoption d'Ajustements et d'Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, conclu à Montréal le 16 septembre 1987*, fait à Montréal, le 17 septembre 1997, dont l'original se trouve déposé au greffe des traités du gouvernement du Canada.